



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Radios associatives

Question écrite n° 4360

Texte de la question

M. Pierre-Yves Cadalen attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la réduction des aides pour les radios associatives, initialement prévue dans le projet de loi de finances pour 2025 du gouvernement de M. Barnier. Le budget du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) a bien failli être amputé de quasiment un tiers de ses crédits, avant un rétropédalage devant la levée de boucliers des responsables de 750 radios associatives locales, des députés et des élus locaux. Le gouvernement de M. Bayrou a choisi de respecter l'engagement de son prédécesseur, puisque Mme la ministre a demandé à la chambre des territoires de rétablir les crédits du FSER alloués aux radios locales au même montant que l'année précédente, soit 35 millions d'euros. Néanmoins, dans la logique d'économies drastiques qui guident l'action du gouvernement de M. Bayrou, M. le député souhaite demander à Mme la ministre la garantie que le budget du FSER ne sera pas affecté. Vu le rôle décisif de ces radios dans le tissu associatif local, l'éducation aux médias et l'information de terrain, une sanctuarisation du budget du FSER pourrait être envisagée. Par ailleurs, il souhaite lui demander des clarifications concernant les « critères de contrôle » qu'elle évoque dans la presse au sujet des subventions données aux radios associatives. Si des contrôles devaient être mis en place, il lui demande qui en serait responsable et qui fixerait les critères. Il existe en effet un risque non négligeable que certaines radios soient pénalisées, non pas pour la qualité de leurs programmes, mais en raison de leurs engagements variés. Il est du devoir du ministère de la culture de garantir, en toutes circonstances, l'indépendance et la liberté d'expression des radios associatives. Il souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Cadalen](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4360

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1123